

Prévisions localisées d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire Période 2018 - 2021



Genève - SRED, 2018 - Document 18.018



Les hypothèses retenues dans ce document ont été élaborées à partir d'un projet du SRED discuté et amendé par le groupe de travail lors de la séance du 17 mai 2018.

Composition du groupe de travail

Commune de Chêne-Bourg

Mme Christiane Nicollin conseillère administrative

M. André Nasel secrétaire général

M.Éric Bodenmüller responsable du service des constructions et du développement durable

M. Olivier Walser responsable du service de l'urbanisme

Service d'urbanisme de la Ville de Genève

Mme Florence Lambelet Chéron géographe-urbaniste

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Enseignement obligatoire

Mme Martine Toffel adjointe du directeur du service Organisation et planification

Mme Anne Davie directrice de l'établissement Chêne-Bourg

Service de la recherche en éducation (SRED)

M. Bernard Engel collaborateur scientifique

M. Alexandre Jaunin collaborateur scientifique

Source des données

- Fichiers extraits de la base de données de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) pour les enfants de 0-4 ans.
- Données du DT concernant les projets de logements recensés par année de mise à disposition probable pour les dix prochaines années, traités selon une méthodologie Ville de Genève, en collaboration avec les spécialistes communaux.
- Données de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) concernant les nouvelles constructions de logements réalisées annuellement.
- Fichiers du Service de la recherche en éducation (SRED) élaborés à partir d'extractions annuelles de la base de données scolaires de la Direction de l'organisation et de la sécurité de l'information (DOSI) du DIP.

Crédits

La présente étude a été élaborée en collaboration étroite avec la commune de Chêne-Bourg (élus, cadres et techniciens) et la direction de l'enseignement obligatoire (direction générale, directeurs d'établissement), en partenariat avec le Service d'urbanisme de la Ville de Genève, grâce à une méthodologie développée par le Service de la recherche en éducation (SRED) du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP). Cette étude s'inscrit dans le cadre plus large d'une planification scolaire des besoins de l'enseignement primaire au niveau de l'ensemble des communes de l'agglomération, projet mis sur pied avec la collaboration de l'Association des communes genevoises (2001). Données sources de base ; enfants préscolaires : Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) ; élèves : nBDS (DIP) ; logements : commune de Chêne-Bourg et DT. Voir également le site web : <http://www.ge.ch/recherche-education/previsions/prevision-effectifs-eleves-ep.asp>.

Contacts

Méthodologie, traitement des données et publication : alexandre.jaunin@etat.ge.ch / Tél. 022 546 71 49
bernard.engel@etat.ge.ch / Tél. 022 546 71 08
youssef.hrizi@etat.ge.ch / Tél. 022 546 71 32

Traitement des informations sur les projets de logements : florence.lambelet@ville-ge.ch / Tél. 022 418 60 40

Commune de Chêne-Bourg



STRATEGIE COMMUNALE

Les prévisions localisées d'effectifs scolaires mises à jour confirment, cette année à nouveau, que l'actuel développement de la commune, en particulier la concrétisation des projets immobiliers liés au nouveau quartier de la gare, induira une augmentation marquée du nombre d'élèves dans nos écoles dès 2020.

Pour faire face à cette situation, les autorités communales ont déjà réalisé un agrandissement de l'école de Haller en surélevant le bâtiment principal d'un étage avec 6 salles de classe supplémentaires pour la rentrée 2018. Si cette première étape permet de répondre aux besoins scolaires à court terme, les chiffres annoncés montrent toutefois que l'étude d'autres propositions d'agrandissement ou de nouveaux projets s'avère d'ores et déjà nécessaire.

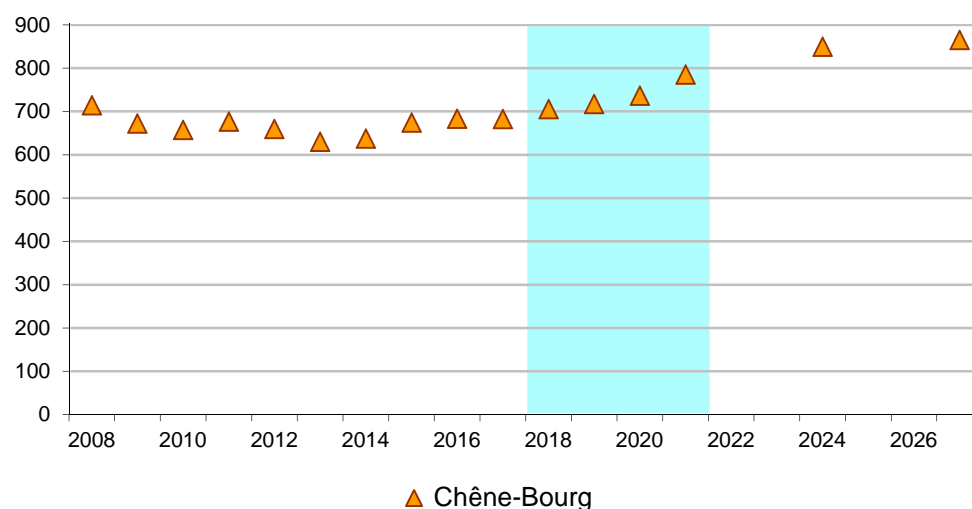
En effet, les dernières prévisions indiquent un besoin estimé à 40 classes pour l'ensemble de la commune à l'horizon 2026. Pour atteindre cet objectif, le nombre total de classes pour le groupe scolaire de l'école de Haller devrait être de 19.

Ces chiffres permettent de renoncer au lancement d'un concours d'architecture qui avait initialement été envisagé pour agrandir cette école ainsi qu'à la construction d'une deuxième salle de gymnastique, obligatoire pour un groupe scolaire de plus de 20 classes.

Le Conseil administratif a finalement opté pour la transformation et l'agrandissement de l'école actuelle du Plateau. Ainsi, un crédit d'étude va être rapidement demandé afin que le nouveau bâtiment, comprenant 5 salles de classes accompagnées des autres locaux annexes d'enseignement, puisse être opérationnel à la rentrée 2022.

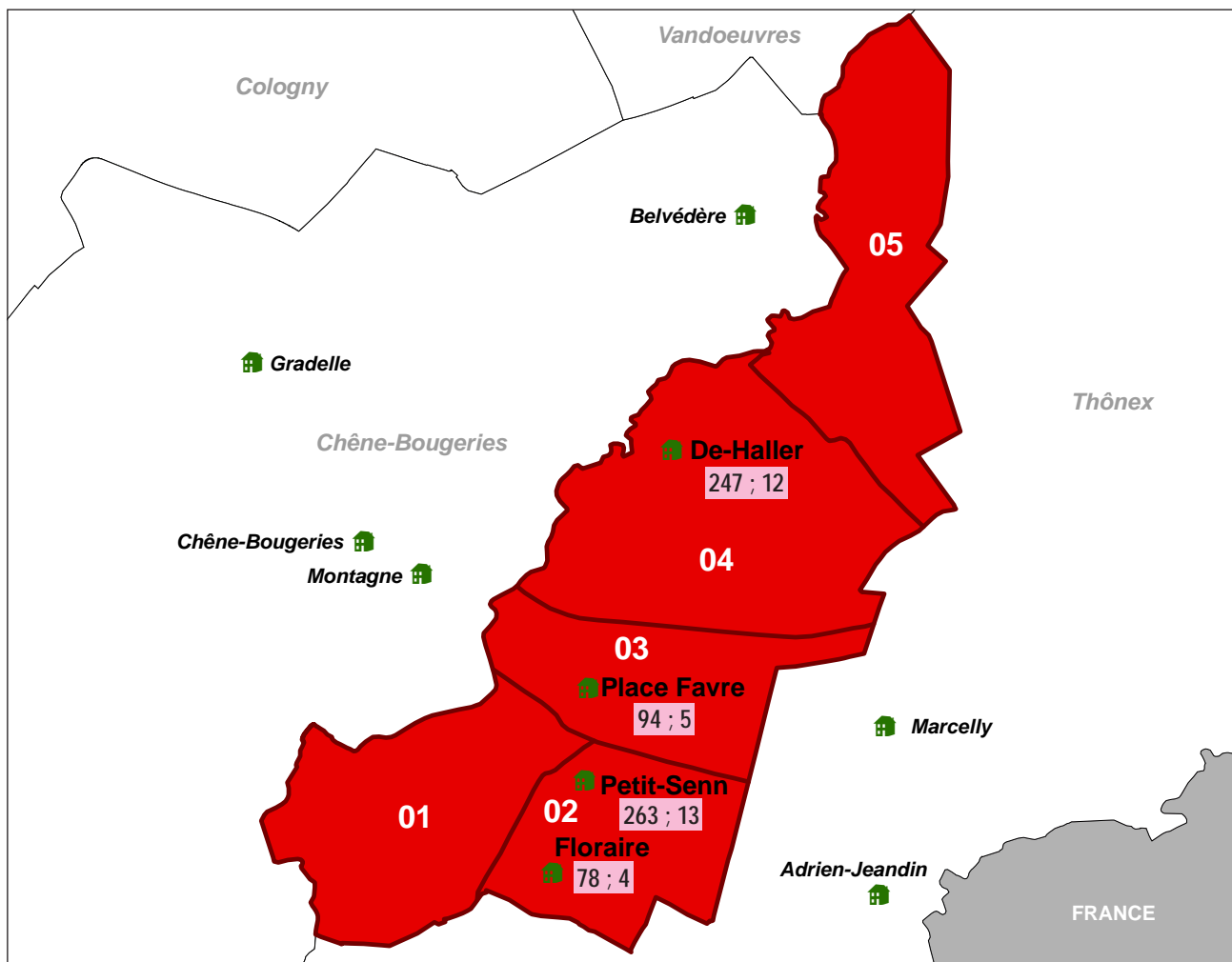
Parallèlement, la recherche d'éventuels terrains disponibles sur le territoire communal susceptibles de recevoir une nouvelle école ou étudier la possibilité de réserver des terrains dans le périmètre d'un futur PLQ reste d'actualité pour le plus long terme.

Effectifs d'élèves - Primaire 1 à Primaire 8



Écoles

Situation selon l'état au 31.12.2017



Légende :

 = École primaire

20 ; 1 = Nombre total d'élèves 1P-8P ; Nombre de classes 1P-8P

01 = Sous-secteur de domicile GIREC

Afin de bénéficier d'un volume de données suffisant pour appliquer des hypothèses prévisionnelles de manière solide, les prévisions sont réalisées pour des ensembles d'écoles, regroupées en secteurs « de prévision ». Ce découpage communal est constitué par regroupement de sous-secteurs GIREC (groupe interdépartemental de représentation cartographique) de domicile des enfants (475 pour l'ensemble du canton) avec les écoles correspondantes. Il est déterminé en fonction de considérations urbanistiques - profils de quartier, voies de communication, projets de construction de logements, etc. - et de préoccupations scolaires - zones de recrutement des écoles (carte scolaire).

Périmètre de l'étude

Pour chaque secteur concerné (commune ou partie de commune, voir ci-dessus), les données présentées dans ce document concernent :

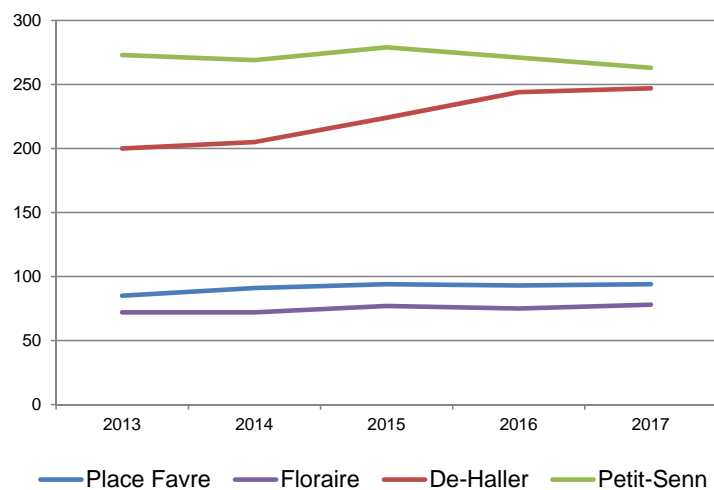
- les enfants de 0 à 4 ans : préscolarité de 0-3 ans et enfants de 4 ans scolarisés (taux de scolarisation public à 4 ans ; source : base de données OCPM et nBDS)
- les élèves de l'enseignement primaire régulier public, soit les degrés 1^{ère} primaire à 8^{ème} primaire (dits «1P à 8P»), à l'exclusion des élèves de l'enseignement spécialisé ; source : nBDS.

Écoles

Évolution des effectifs

Chêne-Bourg

	2013	2014	2015	2016	2017
Place Favre	85	91	94	93	94
Floraire	72	72	77	75	78
De-Haller	200	205	224	244	247
Petit-Senn	273	269	279	271	263



Information sur les réserves de classes

Au fil des années, l'évolution de certaines pratiques pédagogiques et des besoins du parascolaire a fait que dans les écoles, de plus en plus de locaux sont utilisés pour d'autres activités que l'enseignement devant une classe, rendant la définition et le recensement des « réserves de classes » toujours plus compliqués. C'est pourquoi nous avons décidé de ne plus faire figurer cette information dans les documents de prévisions localisées.

Projets de logements

Logements de 4 pièces et plus selon la catégorie

Numéro	Adresse	Description	Nb. log. total	Log. 4p et +	Type de loyer	Statut	Date statut	Mise à dispo.
DD 107'487/1	6, 8, av. Rév.-P.-Dechevrens	réalisation d'un immeuble de logements PPE et activités	18	17	PPE	chantier	23.05.2016	2018
APA 45'320/1	54, av. de Bel-Air	construction de deux villas individuelles avec couverts à voiture et vérandas	2	2	villa	chantier	08.02.2017	2018
DD 109'028/1	6, ch. des Meures	construction de cinq villas contiguës (44% HPE), couverts et parkings abattage d'arbres	5	5	villa	accepté	21.10.2016	2019
DD 111'137/1	67, ch. du Petit-Bel-Air	construction de trois villas dont deux en ordre contigu par le garage	3	3	villa	instruction	04.07.2017	2019
DD 109'413/1	58, av. du Vieux-Bourg	construction d'une villa contiguë	1	1	villa	accepté	30.06.2017	2019
DD 110'311/1	49, ch. du Petit-Bel-Air	construction d'une villa (39.8% HPE) mitoyenne à la construction existante (40%) ainsi que la création de panneaux solaires et de quatre places de stationnement abattage d'arbres	1	1	villa	instruction	25.04.2017	2019
DD 109'717/1	16, 18, ch. du Saut-du-Loup	construction de deux bâtiments de logement en habitat groupé, d'un parking souterrain et d'un couvert - abattage d'arbres	10	8	PPE	instruction	20.10.2017	2020
DD 109'870/1	31, 33, rue Peillonex	construction d'un immeuble de cinquante logements	50	26	10 HM, 16 libre	instruction	23.12.2016	2020
DD 108'841/1	2, 4, 6, place de la Gare 20, 22, rue François-Perréard	construction d'un immeuble de logements - transformation d'un immeuble commercial et administratif	26	20	PPE	instruction	23.09.2016	2020
DD 108'247/1 PLQ 29'683 Concours Gare de Chêne-Bourg	ch. de la Gravière LOT B CFF	construction d'un immeuble de grande hauteur de commerces, d'activités et de logements	101	81	libre	accepté	27.09.2017	2020
DD 110'080/1	29, ch. du Petit-Bel-Air	construction d'un habitat groupé (cinq logements) et d'un parking souterrain - abattage d'arbres	5	5	libre	recours	22.09.2017	2020
DD 110'085/1	5, 7, 9, 11, 13, parc Dinu-Lipatti	surélévation de trois étages avec terrasse sur bâtiment existant - pose de panneaux solaires en toiture - installation d'une pompe à chaleur	40	16	5 HM, 11 libre	instruction	24.02.2017	2020
DD 110'868/1	4, 4A, ch. des Lilas-Blancs	construction de deux villas jumelées, garage + abattage d'arbres	2	2	villa	instruction	11.10.2017	2020
DD 106'477/1	2a,2b, rue du Gothard	construction de deux immeubles de logement et d'un parking souterrain	23	7	PPE	recours	24.10.2017	2021
DP 18'600/3	1, 3, 5, rue de Genève 3, 7, av. de Bel-Air	construction de cinq immeubles de logements, surface commerciale	69	69	10 HBM, 10 HM, 49 libre	accepté	18.01.2017	2021
PLQ 29'891/- (étape 1)	rue François-Jacquier ch. du Chablais (solde sur Thônex)	projet de logements et d'activités	60	60	9 HBM, 9 HM, 42 libre	adopté	20.08.2014	2021
PLQ 29'195	Petit-Senn (1ère étape du solde des 110 log. dont 70 subv.)	construction immeuble de logements	40	40	10 HM, 30 libre	adopté	19.08.2003	2021
DD 108'838/1 PLQ 29'683 Concours Gare de Chêne-Bourg	halte CEVA	construction d'un immeuble de logements et surfaces commerciales - Bâtiment A1	56	47	30 libre, 17 PPE	accepté	06.11.2017	2021
DD 108'839/1 PLQ 29'683 Concours Gare de Chêne-Bourg	halte CEVA	construction d'un immeuble de logements LUP, logements étudiants, foyer de jour pour personnes âgées et surfaces commerciales - Bâtiment A2	56	37	HBM	accepté	14.12.2017	2021
DP 18'671/1	Sous-Moulin - La Colline	construction de trois habitats groupés HPE (55%) et d'un parking souterrain	48	48	libre	instruction	06.05.2016	2021
PLQ à venir	PLQ Mousse à venir (étape 1)	projet de logements et d'activités	100	100	15 HBM, 15 HM, 35 libre, 35 PPE	en cours		2022
PLQ 29'195	Petit-Senn (parcelle n°3484, 2ème étape du solde des 110 log. dont 70 subv.)	construction immeuble de logements	40	40	10 HM, 30 libre	adopté	19.08.2003	2023
PROJET	82-90, rue de Genève	projet de logements et d'activités	50	50	25 HM, 25 libre			2024
TOTAL			806	685				

Abréviations :

 APA : Autorisation en procédure accélérée
 DP : Demande préalable

 DD : Demande définitive
 PLQ : Plan localisé de quartier

Projets de logements

Logements de 4 pièces et plus



Départs vers de nouveaux logements : précisions et mise en garde

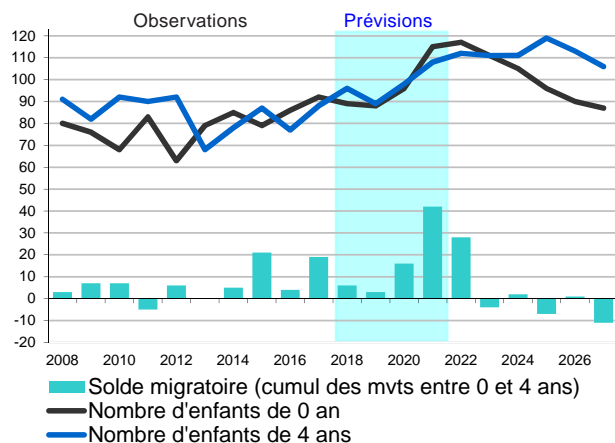
Pour un secteur de prévision donné, le paramètre des « départs vers de nouveaux logements » tient compte de deux facteurs : les projets de logements recensés dans le reste du canton d'une part, et l'historique des départs vers de nouveaux logements réellement observés dans ce secteur d'autre part. Du fait du nombre inhabituellement élevé de projets de nouveaux logements recensés, le paramètre des « départs vers de nouveaux logements » a pris, pour certains secteurs, une importance inédite dans la prévision.

Or, l'expérience nous a montré que très souvent, les projets immobiliers connaissent des évolutions dans leur programmation. Ils sont retardés, ou répartis sur plusieurs années, ou encore redimensionnés. Ainsi, il s'agit de considérer les « départs vers de nouveaux logements » avec prudence, tout particulièrement au-delà de quatre années de prévision, car il est très possible que les projets sur lesquels ils se fondent soient modifiés dans les années à venir.

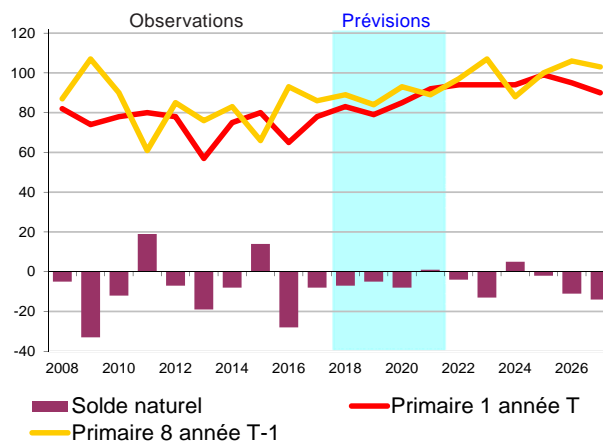
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Projets de logements										
Ensemble des communes parties prenantes	1'673	2'117	3'036	4'825	3'007	4'227	3'390	3'425	1'806	3'477

Chêne-Bourg

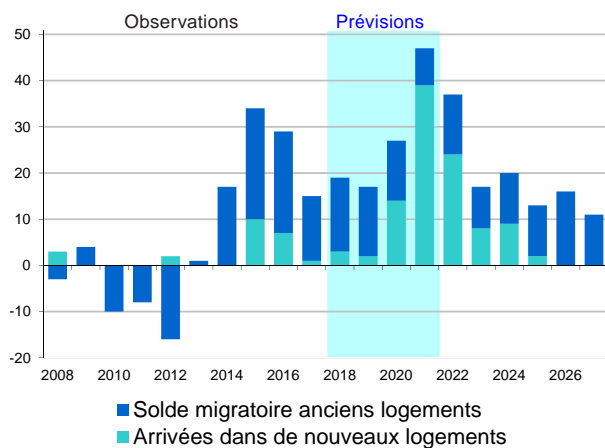
Gr. 1.1 - Enfants de 0 et de 4 ans



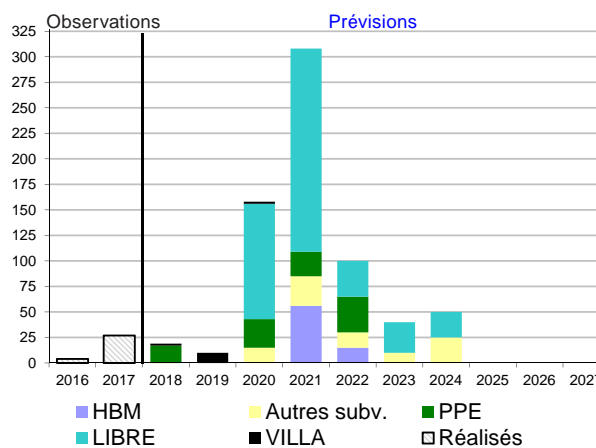
Gr. 1.2 - Solde naturel - Arrivées 1P moins départs 8P



Gr. 1.3 - Soldes migratoires - Élèves 1P à 8P



Gr. 1.4 - Nombre de nouveaux logements



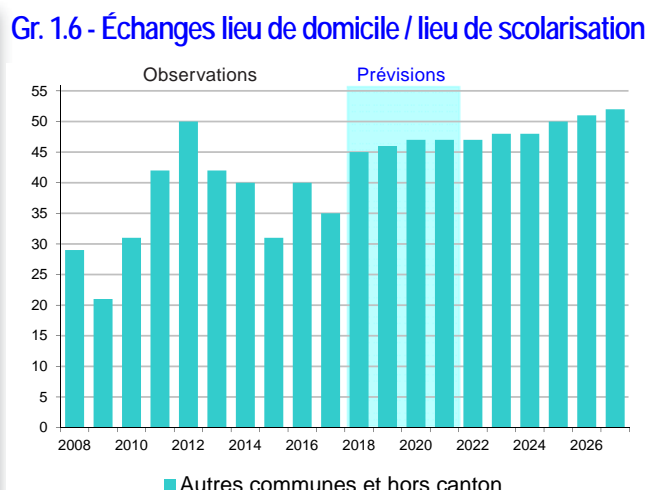
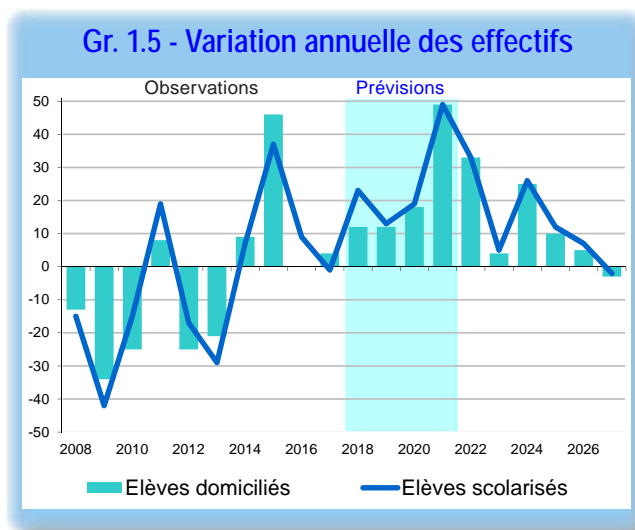
Taux d'emménagement
(voir tableau dernière page)

Tab. 1.1 - Élèves 1P à 8P domiciliés

	Observations				Prévisions					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2024	2027
SOLDE MIGRATOIRE (1)	17	34	29	15	19	17	27	47	20	11
- solde migratoire extérieur canton	1	12	19	3	9	9	9	9	9	9
- solde migratoire interne au canton	18	14	9	14	12	12	12	12	12	12
- départs vers de nouveaux logements	-2	-2	-6	-3	-5	-6	-8	-13	-10	-10
- arrivées dans de nouveaux logements	0	10	7	1	3	2	14	39	9	0
AUTRES MOUVEMENTS (spéc. & privé) (2)	0	-2	-1	-3	0	0	0	0	0	0
SOLDE NATUREL (+ prim.1 - prim.8) (3)	-8	14	-28	-8	-7	-5	-8	1	5	-14
VARIATION ANNUELLE (4)=(1)+(2)+(3)	9	46	0	4	12	12	19	48	25	-3

Voir clés de lecture en dernière page.

Chêne-Bourg



Tab. 1.2 - Prévision d'effectifs d'élèves 1P à 8P

	Observations				Prévisions					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2024	2027
Nombre d'élèves domiciliés (1)	597	643	643	647	659	671	690	738	800	813
Variation annuelle		46	0	4	12	12	19	48		
Scolarisés moins domiciliés (2)	40	31	40	35	45	46	47	47	48	52
Nombre d'élèves scolarisés (3) = (1) + (2)	637	674	683	682	705	717	736	785	849	865
Variation annuelle		37	9	-1	23	12	19	49		
Ecart / 2017		-45	-8	1	23	35	54	103	167	183

Tab. 1.3 - Besoin «théorique» de classes

Traduction des effectifs d'élèves 1P-8P en nombre de classes	Observations	Prévisions : variation annuelle			
	2017	2018	2019	2020	2021
Chêne-Bourg - élèves	682	+ 23	+ 12	+ 19	+ 49
Chêne-Bourg - classes	34	+ 1.2	+ 0.6	+ 1.0	+ 2.5
Besoin «théorique» de classes supplémentaires *					

* Le nombre de classes « théoriques » est une simple traduction des effectifs d'élèves sur la base de vingt élèves par classe. L'augmentation ou la diminution du nombre d'élèves pouvant être réparties entre les différents degrés et écoles, le nombre de classes du secteur peut rester inchangé malgré une variation d'effectifs.

Tab. 1.4 - Informations complémentaires

Réserves de classes	Voir encadré page 5.			
Projets d'aménagements	Nouvelles classes prévues			
	2018	2019	2020	2021
nouvelles classes De-Haller +6 ; fermeture Plateau-de-Haller -3 nouveau bâtiment Plateau-de-Haller	+ 3			+ 5

Chêne-Bourg

Échanges d'élèves entre le lieu de domicile et l'école de scolarisation

Tab. 1.5 - Élèves qui **habitent le secteur** selon l'école où ils sont scolarisés

(1) Domiciliés à Chêne-Bourg et scolarisés à :	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2024	2027
Même secteur	571	607	610	610	625	636	654	700	759	771
Scol. Chêne-Bougeries 1 - Nord	5	6	4	3	5	5	5	5	6	6
Scol. Chêne-Bougeries 2 - Centre	3	5	4	6	5	5	5	5	6	6
Scol. GE 1 - Cité/Eaux-Vives	3	6	2	4	4	4	4	4	5	5
Scol. Thônex 2 - Sud	3	3	3	4	3	3	4	4	4	4
Scol. GE 2 - Champel/Malagnou	2	3	3	4	3	3	3	4	4	4
Scol. Thônex 1 - Nord	2	0	2	3	2	2	2	2	2	2
Scol. Vernier 4 -Aire/Le Lignon	0	0	2	4	2	2	2	2	2	2
Autres secteurs	8	13	13	9	11	11	12	13	14	14
TOTAL DOMICILIÉS	597	643	643	647	659	671	690	738	800	813

Tab. 1.6 - Élèves qui sont **scolarisés dans le secteur** selon leur lieu de domicile

(2) Scolarisés à Chêne-Bourg et domiciliés à :	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2024	2027
Même secteur	571	607	610	610	625	636	654	700	759	771
Chêne-Bougeries 1 - Nord	2	1	4	4	4	4	4	5	5	5
Chêne-Bougeries 2 - Centre	8	8	8	6	8	8	8	9	11	12
Ville GE 1 - Cité/Eaux-Vives	1	2	0	0	1	1	1	1	1	1
Thônex 2 - Sud	13	7	10	9	11	10	11	11	10	9
Ville GE 2 - Champel/Malagnou	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2
Thônex 1 - Nord	10	13	10	10	12	12	13	15	19	22
Vernier 4 - Aire/Le Lignon	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Autres secteurs *	10	16	16	15	21	21	21	21	20	21
Hors canton	18	16	21	26	20	20	20	20	20	20
TOTAL SCOLARISÉS 1P-8P	637	674	683	682	705	717	736	785	849	865

* 2017 : 15 «Autres secteurs» dont 4 «autres secteurs VGE», 3 «Carouge»

Tab. 1.7 - **Bilan des échanges** : élèves scolarisés moins élèves domiciliés

(3) = + (2) - (1)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2024	2027
SCOLARISÉS moins DOMICILIÉS	40	31	40	35	45	46	47	47	48	52
- autres communes	22	15	19	9	25	26	27	27	28	32
- hors canton	18	16	21	26	20	20	20	20	20	20

Note

Bilan négatif : le secteur exporte plus d'élèves qu'il n'en accueille dans ses propres écoles.

Bilan positif : le secteur accueille dans ses écoles plus d'élèves qu'il n'en scolarise dans d'autres secteurs ou communes.

Chêne-Bourg

Évolution des différences de scolarisation public / privé

Pour l'ensemble des élèves de l'enseignement primaire **domiciliés dans la commune**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'élèves du primaire (1P-8P)										
Enseignement public	685	651	626	634	609	588	597	643	643	647
Enseignement privé	48	39	40	43	54	49	58	54	50	50
Ratio privé / total (public + privé)										
Chêne-Bourg	7%	6%	6%	6%	8%	8%	9%	8%	7%	7%
Moyenne cantonale*	13%	13%	13%	13%	14%	14%	14%	14%	13%	13%

* Ne sont pris en compte que les élèves domiciliés sur le territoire cantonal.

Commune de Chêne-Bourg

CLÉS DE LECTURE

SOLDE MIGRATOIRE

= + ARRIVÉES en 2P-8P (année T)

- DÉPARTS de 1P-7P (à l'issue de T-1)

Déménagements / emménagements de familles en relation avec d'autres cantons et l'étranger, et au sein du canton entre secteurs (quartiers) et communes (tab. 1).

Hypothèses pour l'avenir :

-> migrations avec l'extérieur du canton et internes au canton (parc de logements anciens) :

- tendance récente (moyenne 4 dernières années) : en l'absence d'éléments spécifiques, assure la cohérence d'ensemble au niveau cantonal ;

-> départs d'anciens logts vers de nouveaux logts (d'autres quartiers et communes) :

- tendance récente compte tenu des projets de constructions envisagés dans les autres communes du canton ;

-> arrivées dans de nouveaux logements

= nombre de logements futurs estimés (graph 4)

X taux d'emménagement.

IMPACT DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Nombre d'arrivées pour 100 nouveaux logements ⁽¹⁾
dit « Taux d'emménagement »

Catégories de logements	Enfants de		Élèves de	
	0 an	1-3 ans	1P	2P-8P
HBM	9	31	7	33
Autres subventionnés (HM, HLM...)	11	30	6	28
Loyer libre / PPE	5	14	2	9
Villa	9	26	7	22
Divers sans distinction ⁽²⁾	8	22	4	19
Moyenne pondérée	7	21	4	17

(1) logements de 4 pièces et plus genevois (deux chambres au moins)

(2) catégorie non connue pour la prévision : moyenne «Autres subventionnés» et «Loyer libre / PPE»

Estimation basée sur l'analyse de l'occupation des logements construits de 2008 à 2012 (SRED - 2013)

Apports en moyenne cantonale, cumul des arrivées l'année T de mise à disposition des logements et l'année suivante (T+1), à l'exclusion de « 0 an » (année T seule). Les logements sont pleinement occupés dans les deux ans qui suivent leur mise à disposition. Au-delà, les seuls apports sont dus à la natalité.

- Les apports d'élèves dépendent de la catégorie de logements.
- Pour cent nouveaux logements, on compte en moyenne un apport de :
 - 21 élèves de l'enseignement primaire public régulier ;
 - 21 enfants de 1-3 ans ;
 - 7 enfants de 0 an l'année de mise à disposition, et jusqu'à six naissances supplémentaires pour chacune des années qui suivent. Cet apport annuel perdure au moins durant quatre ans.
- 1'000 nouveaux logements correspondent à un besoin théorique d'environ 12 nouvelles classes.

SCOLARISÉS moins DOMICILIÉS

Bilan entre secteurs, du point de vue des échanges entre lieu de domicile et école de scolarisation (tab. x.2, x.5, x.6, x.7) : un bilan négatif signifie que les élèves domiciliés dans le secteur considéré sont plus nombreux à se scolariser dans des écoles d'autres secteurs que ceux qui sont accueillis dans ces mêmes écoles, alors qu'ils sont domiciliés en dehors du secteur ; et inversement lorsque le bilan est positif.

Hypothèses pour l'avenir :

- compte tenu de l'évolution des bassins de recrutement des écoles, et notamment de la politique de gestion intercommunale des échanges d'élèves.

SOLDE NATUREL

= + ARRIVÉES en 1P (année T)

- DÉPARTS de 8P (à l'issue de T-1)

Différence entre le nombre d'arrivées en 1ère prim. et le nombre de départs de 8ème prim. vers le Cycle d'orientation.

Hypothèses pour l'avenir :

- découlent des hypothèses de naissances et de migrations déterminées pour les enfants préscolaires et les élèves. Pour les quatre prochaines années, les arrivées de 1ère prim. sont estimées sur la base :
 - du nombre de naissances enregistrées ;
 - des évolutions migratoires ;
 - du taux de scolarisation public à 4 ans.
 Pour les six années qui suivent, s'y ajoute une projection des naissances, prenant en compte les projets de nouvelles constructions.

AUTRES MOUVEMENTS

Échanges avec l'enseignement privé et l'enseignement spécialisé.

Hypothèses pour l'avenir :

- tendance récente (moyenne 4 dernières années).

PRÉCAUTIONS DE LECTURE

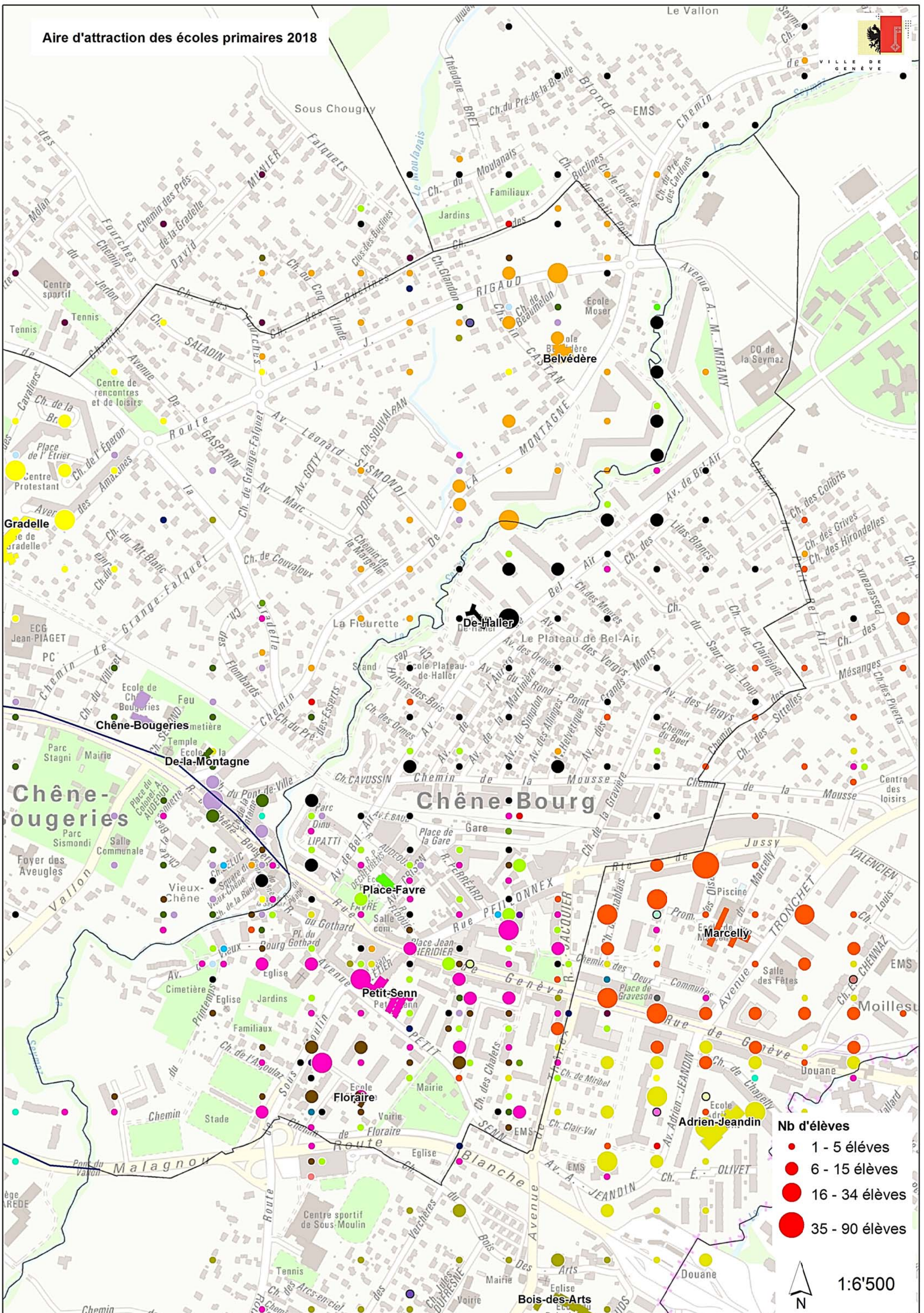
Pour les années futures, les arrondis sur les algorithmes de calcul peuvent entraîner des écarts de 1 à 2 unités.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée s'inspire de la méthode de prévision cantonale dite « des flux », méthode adaptée pour prendre en compte les contraintes liées à un traitement local.

- Les prévisions s'appuient sur une étude de l'évolution récente des paramètres qui influencent la composition des cohortes d'enfants depuis la naissance jusqu'à la sortie du primaire et des perspectives d'avenir envisagées (cf. clés de lecture).
- La qualité des prévisions dépend des hypothèses choisies pour chacun de ces paramètres. Elles peuvent être considérées comme « crédibles » sur un terme de 4 ans ; au-delà il s'agit de la poursuite des tendances observées « toutes choses égales par ailleurs » au moment où elles sont réalisées.
- Ces hypothèses doivent être périodiquement révisées pour tenir compte des nouvelles tendances émergentes et de leur impact sur l'évolution des effectifs d'élèves.
- Ces études sont réalisées en partenariat étroit avec les communes et la direction de l'enseignement obligatoire qui mettent à disposition leurs connaissances fines du terrain, connaissances nécessaires à la formulation des hypothèses prévisionnelles les plus pertinentes.

Aire d'attraction des écoles primaires 2018



- Nb d'élèves**
- 1 - 5 élèves
 - 6 - 15 élèves
 - 16 - 34 élèves
 - 35 - 90 élèves

N
1:6'500